



Communiqué de presse

Strasbourg, le 19 février 2016

## Zoo de l'Orangerie : une nouvelle perfusion financière en 2016 ?

### Lettre ouverte au conseil municipal de Strasbourg

La Ville de Strasbourg s'apprête à examiner, comme chaque année, la subvention qu'elle alloue au zoo de l'Orangerie au titre de son fonctionnement. C'est d'elle dont dépendra l'avenir de cet établissement déjà sous le coup d'[une plainte, déposée par Code animal](#), pour mauvais traitements et d'une mise en demeure de la direction départementale de la protection des populations pour défaut de sécurité du public.

Avant que le conseil municipal, [qui se réunira lundi 22 février](#), se penche à nouveau sur ce dossier, Code animal rappelle, dans une lettre ouverte à la Mairie :

- que des experts ont attesté de la souffrance des animaux qui sont détenus au zoo de l'Orangerie ;
- que de nombreux Strasbourgeois se disent choqués, et l'ont exprimé dans la presse locale, par la situation de ces animaux ;
- que la direction du zoo [s'est montrée absolument fermée](#) à toute discussion concernant son évolution ;
- que celle-ci n'a toujours pas présenté le plan de redressement financier qui lui était [demandé par le conseil municipal, dans une délibération prise le 21 septembre dernier](#) ;
- que des pistes de remplacement des animaux dans des sanctuaires ont été proposées. Et que leur coût serait moindre que la reconduction de la subvention dont bénéficie le zoo (environ 270 000 euros annuels) pour maintenir son activité sous perfusion.

[Lire la lettre dans son intégralité sur notre site web.](#)

#### Contact

- Franck Schrafstetter, responsable de campagne zoo : [info@code-animal](mailto:info@code-animal), 06 14 82 21 84

---

#### Code animal

Code animal est une association de droit local 1908 inscrite au tribunal d'instance de Strasbourg, spécialisée dans la relation entre l'homme et l'animal, plus particulièrement au travers de la captivité. L'association défend l'idée de respect de tout être vivant, humain ou non humain. Entièrement bénévole, Code animal n'est affiliée à aucun parti politique ou religieux. Tous les dons servent à financer nos actions de sensibilisation, de lobbying ou de libération.

Code animal

Maison des associations – 1A, place des Orphelins – 67000 Strasbourg – France

[www.code-animal.com](http://www.code-animal.com) – [info@code-animal.com](mailto:info@code-animal.com)

Membre du CVA et de la Coalition Endcap pour mettre fin à la captivité des animaux sauvages.